

Règlement – (Suite)*Motions d'initiative parlementaire – (Fin)*

Ordre.—Qu'une résolution concernant la peine capitale soit désignée comme étant la résolution conjointe de quatre députés, que le débat de trois jours sur la dite résolution soit en tout temps considéré comme une délibération sur les affaires des députés et qu'il ait préséance sur tous les ordres du jour, et que l'article 31(2) s'applique à cet égard, 320. Motion visant à la reprise du débat en vertu de l'article 44 du Règlement, rejetée, 363-364. Ordre.—Que le 4 et 5 avril 1966, l'ordre portant reprise du débat ait préséance sur tous les ordres du jour et que les questions sur lesquelles la Chambre doit se prononcer pour disposer des amendements et de la motion principale soient mises aux voix à une heure spécifiée, 382.

Premier appel de la motion qui est réservée, 244(2), 410, 555, 644, 699, 849.

Rejet sur vote inscrit, 401-402.

Retirée, 677

Sujet déferé au comité (après débat), 826.

Sujet déferé au comité (du "Feuilleton"), 308, 377(2), 589, 660-661(6).

Voir aussi **Amendements**.

"Motions" intéressant les affaires courantes:

La Chambre revient à l'appel des motions, 34, 59, 62, 113, 120, 142, 160, 171, 180, 190, 199, 220, 249, 288, 313, 320, 329, 394, 416, 424, 437, 501, 522, 531, 541, 551, 576, 588, 601, 605, 609, 616, 624, 637, 645, 648, 666, 679, 683, 684, 728, 734, 749, 758, 782, 821, 826, 839, 853, 856, 864(2), 871, 880, 886, 943, 952, 961, 964, 997, 1002, 1017, 1021, 1023, 1074, 1077, 1083, 1095, 1130, 1143, 1150, 1200, 1214, 1234, 1240, 1281, 1285, 1297, 1315, 1320, 1422, 1423, 1437, 1442, 1446, 1451, 1457, 1468, 1482, 1488, 1523, 1529, 1532, 1543, 1556, 1592, 1715, 1730, 1738, 1768.

Ordre du jour:

Affaires inscrites au nom des députés ayant préséance, 320, 382.

Motion: "Que lecture soit donnée de l'Ordre du jour", déclarée irrecevable, 275.

Ordre du jour supplémentaire:

Voir **Procédure, modification**.

Ordres inscrits au nom du gouvernement:

La Chambre revient à l'appel des ordres, 1774.

Président, Appel des décisions:

Décision du président renversée par M. l'Orateur, 1231-3.

Questions à l'appel de l'ordre du jour:

Voir **Procédure, modification; Ajournement de la Chambre en vertu de l'article 39-A provisoire du Règlement**.

Questions inscrites au "Feuilleton":

Dépôt d'une réponse modifiée, 842.

Réponse à une question reproduite en appendice au *hansard* du 3 avril 1967, 1699.

Reportée au nom d'un autre député, 949

Questions de privilège:

Voir **Orateur, décisions et déclarations**.

Questions transformées en ordres de dépôt de documents:

Dépôt immédiat de la réponse, 76 (2), 130 (2), 140-141 (3), 165-166(2), 176-177 (3), 197-199(6), 215-216(2), 242-244(6), 255-256, 288-289(3), 319, 331-332(3), 360, 373-374(2), 390-392(7), 406-408(7), 419-423(15), 436(2), 504-505(2), 521, 530, 544-545(4), 554(2), 574-575(2), 588(3), 599-600, 611-612(2), 626, 654, 686-687(5), 724(2), 738(3), 760-761(3), 773(2), 788-789(8), 798-799(5), 812(2), 824-825(9), 847, 934, 971-972(2), 979-980, 986, 1093-1094(2), 1121-1122 (2), 1133, 1151-1152, 1174-1175(2), 1182-1183, 1199-1200(3), 1217-1218, 1223-1224, 1252(2), 1283-1284(4), 1314(2), 1416, 1435-1436(2), 1450, 1463-1464(3), 1518 (supplémentaire), 1526-1528(11), 1535, 1538 (supplémentaire), 1555-1556(5), 1591-1592(4), 1699, 1717-1718(2), 1723-1724(2), 1823-1826(12).